

1^{re} Légion.

Cie. de l'Ain.

Section de Gex.

Brigade de Gex.

(Affaire; incendie de la Faucille
par les troupes allemandes lors
de leur départ.)

(Audition du témoin PELICHET, Charles)



A Gex, le 25 Octobre 1944, à 14 heures 30.

Le 21 Aout 1944, j'ai été réquisitionné par les troupes allemandes de Gex, avec mon camion pour transporter la Kommandantur de la Feldgendarmerie qui quittaient définitivement le pays.

Vers 14 heures, un convoi a été formé par plusieurs camions et auto cars. Je me trouvais approximativement au centre du convoi. Arrivés au Col de la Faucille, tous les véhicules sont partis seuls, je suis resté avec deux véhicules allemands. A un certain moment, j'ai aperçu de la fumée qui sortait de l'hôtel PICHON, de la Gendarmerie, puis au même moment les allemands "S.S." qui sortaient de ces immeubles.

Alors que ces deux bâtiments étaient la proie des flammes j'ai eu l'ordre de partir, puis m'arrêter à cent mètres environ, après la douane, dans un tournant qui m'empêchait de voir ce qui se passait. Là, je suis resté environ 20 minutes en stationnement. Pendant ce temps, j'ai pu remarquer que de la fumée s'étendait sur tout le périmètre de la Faucille.

Je n'ai pas vu l'hôtel CHEVASSUS et la douane brûler; il n'existe aucun doute que ce sont les allemands qui ont mis le feu à ces bâtiments, comme ils l'ont fait aux deux autres de la Faucille. Je n'ai d'autre part, pas remarqué quel a été le moyen employé pour enflammer ces immeubles. Toutefois, l'hôtel PICHON et la Gendarmerie ont été vivement la proie des flammes. J'ai poursuivi ma route jusqu'à Besançon. A mon retour 5 jours après mon passage dans la Faucille, j'ai pu constater que tous les hôtels; la gendarmerie, la douane avaient été complètement détruits par le feu.

Seule l'habitation du cantonnier n'a que très peu souffert du sinistre. J'ajoute que le feu a été mis par des S.S. qui venaient du Fort l'Ecluse. J'étais le seul témoin du fait que les autres véhicules conduits par des civils ont continué leur route avant les incendies au dit lieu.

Lecture faite, persiste et signe.

Copie conforme à l'original.

A GEX, le 25 Novembre 1944

L'Adjudant DROMARD, Cdt. la brigade

N° de la carte d'identité de PELICHET, Charles: 404 délivrée par la Mairie de CESSY (Ain) le 18/10/1942



Gendarmerie de la Faucille.